

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,
le vingt-six mars,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,
Mme VILLEVIEILLE,

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

EXCUSES :

Mme TARERAT
Mme BENABDESLAM
M. MARCEAU

n° 20240326_D_064

Commission :
Famille, Enfance,
Jeunesse et
Prévention de la
Délinquance

Objet : Subventions
aux associations
Famille - Jeunesse

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Vice-Président en charge de la Commission Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance propose au Conseil Communautaire de bien vouloir se prononcer sur les subventions ci-après :

Commissions	Montants prévisionnel 2024	Modalités de Versement			
		Acompte Février	Avril	Juillet	Novembre
FAMILLE JEUNESSE					
Crèche Les Lutins Aurec sur Loire *	34 319,00 €	6 080,00 €	6 800,00 €	10 719,50 €	10 719,50 €
Crèche Les Enfants St Just Malmont *	34 023,00 €	6 005,00 €	10 800,00 €	8 609,00 €	8 609,00 €
Jeunesse et Loisirs *Accueil de Loisirs sans Hébergement	40 000,00 € (+ 7 679 € dû en 2023)	8 110,00 €	10 630,00 € + 7 679 €	10 630 ,00 €	10 630,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance

Nadia ADJERIOU

Au registre sont les signatures,

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326_D_064-DE
Reçu le 04/04/2024